

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20161004.6	<u>Séance du 04 octobre 2016 à 18h30</u> L'an deux-mille-seize du mois d'octobre le quatre octobre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 05 octobre 2016, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 27 septembre 2016 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX SELONCOURT » POUR SA PARTICIPATION AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 3 SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la tenue du Forum des Associations seloncourtoises le samedi 3 septembre 2016 au Parc de la Panse à SELONCOURT.

Dans le cadre de ce Forum, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 120 € à l'association « Les Amis du Vieux Seloncourt ».

La Commission Finances, réunie le 26 septembre 2016, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu **à/par...**

- accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 120 € à l'association « Les Amis du Vieux Seloncourt » dans le cadre de sa participation au Forum des Associations le 3 septembre 2016 ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 04 octobre 2016

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER